

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	71 (1999)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Prolongements extérieurs : le mariage de la terre et de l'eau
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-129672">https://doi.org/10.5169/seals-129672</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

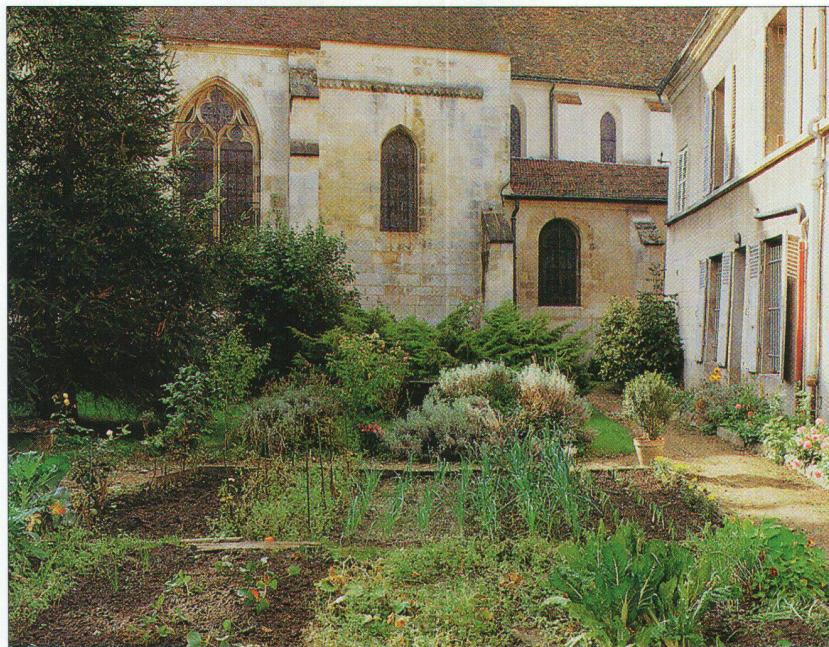
## Le mariage de la terre et de l'eau



D'origine chinoise, importé par les Coréens au VI<sup>e</sup> siècle, le jardin japonais est étroitement lié à l'architecture, dont il est un complément harmonieux, à la peinture, à la religion et à la cérémonie du thé. De superficie réduite et toujours enclos, conçu pour rendre plus humble face à la beauté de la nature, il est composé comme un tableau destiné à être contemplé. Son caractère immuable et intemporel est souligné par la prédominance des arbustes à feuilles persistantes, de l'eau, des pierres et du sable - ou gravier - que l'on ratisse afin de lui donner l'apparence de l'eau (voir illustration ci-dessus). Les moines de la secte zen lui ont attribué une dimension philosophique et il est devenu un lieu de méditation. Il n'est pas l'œuvre de spécialistes de l'art des jardins, mais de religieux, d'artistes ou de maîtres de la cérémonie du thé. Il témoigne d'un souci constant de reproduire des sites naturels en réduction. Le jardin de thé recréera, par exemple, le calme paisible d'une retraite à la montagne ou la sérénité de la clarté lunaire à travers les nuages. Le jardin japonais a fortement marqué de son empreinte les jardins occidentaux contemporains.

*Illustration: Terence Conran, Dan Pearson, Le jardin, éd. Gründ, 1998*

## Un coin agréable pour prier



Aujourd'hui, l'expression "jardin de curé" désigne généralement tout petit jardin clos de vieux murs, orné de fleurs et plantes diverses, attenant à une maison d'autrefois. A l'origine, le jardin de curé avait une fonction bien définie. En France, l'édit royal de 1695 qui faisait obligation aux habitants d'une paroisse de loger leur curé n'a fait que formaliser une très ancienne pratique. Attenant à ce presbytère, il y avait un jardin. Celui-ci offrait au prêtre une bonne partie de son alimentation, des fruits, des légumes, ainsi que les fleurs destinées à la pratique du culte, ou le buis qui fournissait les branchettes du "dimanche des Rameaux". Il figurait aussi le Paradis terrestre, un lieu intime de méditation, de lecture et de prière. Les jardins de curé n'ont pas disparu, et si les uns appartiennent maintenant à des particuliers, les autres continuent à remplir leur rôle initial.

*Illustration: Michel Tournier & Georges Herscher, Jardins de curé, Actes Sud, 1995*